

Numéro 51—Été 2025

Aujourd'hui
à

Charnècles





Electricité neuf et rénovation - Dépannage
Cablage informatique - Domotique

John O6 72 28 76 32 - Fred O6 75 01 47 15

214, route des Bruyères - 38140 Charnècles
contact@jf-elek.fr

MAISON BROCHIER VALÉRIE TRAITEUR

Pour toutes vos manifestations,
fêtes, apéritifs dînatoire, buffets...

Valérie BROCHIER

121 rue du 8 Mai 1945 38140 RENAGE
04 76 65 32 95 - valeo38@hotmail.fr



Vos réceptions :
Mon métier !

- Maçonnerie
- Piscines
- Murette
- Terrasses
- Construction
- Rénovation
- Neuf

CLB Maçonnerie

Père & Fils

185, Route de Picottes
38140 CHARNECLES

Tél: 06 64 73 79 14

07 66 24 07 94

email: clb.maçonnerie38@gmail.com



CONFITURES ARTISANALES
COULIS DE FRUITS - SORBETS MAISONS - ÉPICERIE FINE

Implantée depuis 30 ans à Charnècles, La Tacoulienne,
vous propose des produits gourmands issus de notre production
et de fruits et légumes sélectionnés rigoureusement.

OUVERT TOUS LES JOURS DURANT L'ÉTÉ - 10 LE TRIEVOZ 38140 CHARNÈCLES
04 76 91 50 74 - LATACOULIENNE.COM - FACEBOOK.COM/LATACOULIENNE

Sommaire

Le mot du maire	Page 3
Délibérations	Page 4
Urbanisme	Page 6
Ressources humaines	Page 7
Sécurité	Page 8
Les travaux	Page 9
L'école	Page 10
Marché d'Automne	Page 12
La vie associative	Page 13
CCAS	Page 21
Autopartage	Page 22
M Réso	Page 24
Stocker l'eau pour la réutiliser	Page 25
Le carnet	Page 26
Agenda	Page 26
Votre mairie	Page 26
Solution des jeux	Page 27
Page spéciale jeunes	Page 28

Directrice de la publication : Nadine REUX

Préparation du bulletin : Séverine FAISST et
l'équipe municipale

Impression : Imprimerie RUZZIN—Moirans

La municipalité remercie les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal.

Merci de leur réserver vos achats.

Nous remercions également les associations locales et les enseignants du groupe scolaire Germinal pour leur participation à l'élaboration de ce bulletin.

Photos : DR

Vente ou achat immobilier ?



Barbara PINTO

Mandataire Immobilier
sur Charnècles et alentours

06 04 06 68 26

b.pinto@bskimmobilier.com

Profitez dès maintenant
d'un avis de valeur gratuit
pour votre bien !



Le mot du maire



Chers habitants de Charnècles, mesdames et messieurs, chers enfants,

nous vous présentons dans ce bulletin une rétrospective du travail des élus sur les 6 derniers mois, tel que le contenu des délibérations prises en conseil municipal, les autorisations d'urbanisme ou les actes d'état civil, sans oublier la recherche de subventions.

Nous partageons également avec vous l'avancement des travaux de nos grands chantiers que sont l'aménagement du parvis et du parking devant la mairie et la réhabilitation de la Maison des Vergers.

Notre école, lieu de vie important pour les enfants, a eu le plaisir de recevoir la visite de monsieur le recteur d'académie qui souhaitait visiter un établissement où tout se passe bien.

Pour vous rendre service, nous tenons à vous transmettre des informations utiles comme le changement de nom des lignes de bus, l'aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie ou le partage de véhicule entre particuliers.

Charnècles est maintenant doté d'une police municipale, ce qui nous permet de répondre partiellement aux demandes d'habitants de tous les quartiers telles que « les voitures roulent trop vite ». Mais les contrôles ne s'exercent pas uniquement sur la route. Par ailleurs, différents aménagements sont en préparation pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse et rendre la circulation plus apaisée dans notre village.

Notre bulletin municipal est aussi le reflet de la riche vie associative de notre commune, bravo et merci à tous les bénévoles qui gèrent nos associations.

Je remercie également nos annonceurs : les commerçants, artisans et agriculteurs font que Charnècles est un village vivant où il fait bon habiter, où il est possible de travailler, d'acheter des produits locaux de qualité. On me dit souvent que j'ai la chance d'être la maire d'une commune attractive !

J'ai maintenant le plaisir d'être accompagnée par le conseil municipal des enfants lors des cérémonies, leur jeunesse apporte un dynamisme à ces moments commémoratifs. Leur enthousiasme et leur sérieux sont réjouissants, vous verrez prochainement la réalisation concrète de leurs idées.

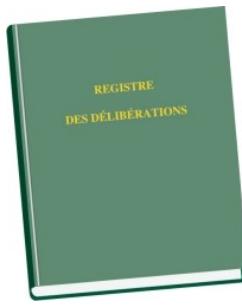
Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bon été : qu'il vous soit agréable, et vous permette de revenir en pleine forme à la rentrée !

Très bon été à tous.

Nadine Reux, Maire.

Nadine Reux

Délibérations



Conseil municipal du 23/01/2025 (9 présents—2 procurations)

2025-001-FINANCES	Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France locale	11 voix pour
2025-002-FINANCES	Demande d'une subvention auprès de l'Etat pour le financement du projet de réhabilitation de la maison des vergers	11 voix pour
2025-003-FINANCES	Sollicitation de la CAPV pour l'attribution du fonds de concours « petites communes » dans le cadre du projet de parvis	11 voix pour
2025-004-FINANCES	Sollicitation de la CAPV pour l'attribution du fonds de concours « petites communes » dans le cadre du projet « maison des vergers »	11 voix pour
2025-005-FINANCES	Récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2024	Information
2025-006-AFF. GEN.	Bilan triennal d'artificialisation des sols 2021-2022-2023	11 voix pour
2025-007-LIB. PUB.	Règlement et tarification des salles municipales	11 voix pour
2025-008-LIB. PUB.	Création d'une police municipale pluri-communale	11 voix pour

Conseil municipal du 20/02/2025 (12 présents—1 procuration)

2025-009-FINANCES	Sollicitation de la CAPV pour l'attribution du fonds de concours « cœur de village-cœur de ville » dans le cadre du projet de parvis	13 voix pour
2025-010-FINANCES	Sollicitation de la CAPV pour l'attribution du fonds de concours « cœur de village-cœur de ville » dans le cadre du projet « maison des vergers »	13 voix pour
2025-011-AFF. GEN.	Signature d'une convention avec la CAPV—mission d'archivage	13 voix pour
2025-012-AFF. GEN.	Approbation des nouveaux statuts de la CAPV—transfert de la compétence « mobilités » au SMMAG	13 voix pour
2025-013-RH	Suppression d'un emploi permanent suite au changement de grade d'un agent	13 voix pour
2025-014-RH	Attribution d'un cadeau de naissance à une employée communale	13 voix pour

Délibérations

Conseil municipal du 10/04/2025 (11 présents—1 procuration)

2025-015-FINANCES	Adoption du compte financier unique au titre de l'année 2024 <i>(note : le maire ne prend pas part au vote)</i>	11 voix pour
2025-016-FINANCES	Montants des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire au titre de l'année 2025	12 voix pour
2025-017-FINANCES	Vote des taux de fiscalité directe locale 2025	12 voix pour
2025-018-FINANCES	Détermination du montant des subventions versées aux associations pour l'année 2025	12 voix pour
2025-019-AFF. GEN.	Signature d'une convention de prestation de service pour la gestion du local occupé par le service de lecture publique du Pays Voironnais sur la commune au titre des années 2025 à 2027	12 voix pour
2025-020-RH	Signature d'une convention avec le SDIS38, relative à la disponibilité pour l'intervention, la formation, les réunions d'instance et de regroupement des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail	12 voix pour

Conseil municipal du 22/05/2025 (12 présents—2 procurations)

2025-021-FINANCES	Affectation de l'excédent de fonctionnement 2025	14 voix pour
2025-022-FINANCES	Adoption du budget supplémentaire 2025	14 voix pour
2025-023-FINANCES	Admission en non-valeur de sommes irrécouvrables	14 voix pour
2025-024-INSTIT. ET VIE POLITIQUE	Modification du conseiller municipal en charge des questions de défense	14 voix pour
2025-025-INSTIT. ET VIE POLITIQUE	Modification des membres du conseil municipal siégeant au sein d'organismes extérieurs	14 voix pour
2025-026-INSTIT. ET VIE POLITIQUE	Désignation des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'administration du CCAS	14 voix pour

Conseil municipal du 23/05/2023 (11 présents—2 procurations)

2025-027-AFF. GEN.	Avis de la commune sur le projet de programme local de l'habitat 2026-2031 de la CAPV	13 voix pour
2025-028-LIB. PUB.	Signature de conventions dans le cadre de la création d'une police municipale pluri-communale	13 voix pour
2025-029-RH	Signature d'une convention d'adhésion au service retraite du centre de gestion de l'Isère	13 voix pour

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet et en mairie après qu'ils ont été approuvés à la séance suivante.

Urbanisme



Informations et renseignements :

Urbanisme : urbanisme@ville-charnecles.fr - 04.76.91.26.82

Permanences en mairie, sur rendez-vous : les **lundis et jeudis de 14h30 à 16h30**

Madame Sophie REY, **architecte conseil**, reçoit sur rendez-vous en mairie :
le **dernier jeudi du mois** entre **9h et 12h**.

Pourquoi installer un panneau d'information de chantier ?

Lorsqu'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir ou décision de non-opposition à une déclaration préalable) est accordée, il est obligatoire de l'afficher sur le terrain concerné.

Le panneau, de forme rectangulaire et mesurant au moins 80 cm de longueur et de largeur, doit être installé de manière à être lisible depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Il doit contenir ces informations essentielles :

- le nom du bénéficiaire ;
- la nature du projet ;
- la superficie du terrain ;
- la date de délivrance ;
- le numéro de l'autorisation d'urbanisme ;
- l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.

PERMIS DE CONSTRUIRE	
Construction ou travaux	
N°PERMIS :	<input type="text"/>
En date du :	<input type="text"/>
Bénéficiaire(s) :	<input type="text"/>
Nature des travaux :	<input type="text"/>
Surface de plancher autorisée :	<input type="text"/> m ²
Hauteur de la/les construction(s) :	<input type="text"/> m
Surface des bâtiments à démolir :	<input type="text"/> m ²
Superficie du terrain :	<input type="text"/> m ²
Nom de l'architecte, auteur projet architectural :	<input type="text"/>
Date affichage permis en mairie le :	<input type="text"/>
Le dossier peut être consulté à la Mairie de :	
<small>Droits de recours : Le délai de recours contre une décision de non-opposition à une déclaration préalable ou une décision de non-opposition à un permis de construire ou de démolir est de deux mois à compter de la date de l'affichage sur le terrain concerné. Vous pouvez déposer un recours administratif ou tout recours contentieux écrit, à peine d'irrévocabilité, chez notifié à l'adresse de la déclaration ou au bénéficiaire du permis de démolir pour la déclaration préalable ou pour le permis de construire. Ce délai de recours est à la charge du bénéficiaire et non à la charge de l'urbaniste.</small>	

Il doit être installé dès la notification de l'arrêté ou, en cas de permis tacite, dès que l'autorisation est acquise, et **doit être maintenu pendant toute la durée des travaux**. En l'absence de cet affichage, les tiers disposent d'un délai de six mois après l'achèvement des travaux pour contester l'autorisation. Il est donc crucial de respecter cette obligation pour assurer la transparence et prévenir d'éventuels recours.

Avant d'entreprendre des travaux il est fortement conseillé de prendre contact avec le service urbanisme afin de vérifier la conformité de votre projet avec le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur et l'éventualité de formalités administratives préalables.

Pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

Permis de construire accordés

03/02	ALP'INVEST 2	ZA Les Granges	Extension d'un local industriel
31/03	M. MEARY	Le Grand Chemin	Construction d'une maison individuelle avec garage et piscine
14/04	M. GUIGAL	Route de la Platte	Aménagement des combles en habitation
06/06	M. FERRARI	Le Petit Chemin	Remplacement de l'abri voiture par un garage fermé

Permis de démolir accordés

14/04	Mme JOSSERAND	Route de Lézardières	Démolition d'un ancien poulailler
28/04	Mme JOSSERAND	Route de Lézardières	Démolition d'une grange

Urbanisme

Déclarations préalables acceptées

13/01	WATT & HOME	ZA Les Granges	Pose de panneaux photovoltaïques
13/01	ACBAT	Lotissement le Grand Chemin	Pose de panneaux photovoltaïques
20/01	Mme JOUBERT	Route de Bois Vert	Pose de panneaux photovoltaïques
20/01	M. VASSARD	Route des Picottes	Pose de panneaux photovoltaïques
22/01	M. SAPORITO	Route de Lézardières	Extension de la surface de plancher
11/02	M. GEHARD	Lotissement les Rivoires	Pose de panneaux photovoltaïques
11/02	M. BOIZOT	Le Petit Chemin	Pose de panneaux photovoltaïques
11/02	M. FONT	Route des Bruyères	Pose de panneaux photovoltaïques
13/02	M. SAPORITO	Route de Lézardières	Construction d'une chaufferie
25/02	M. FAROUZ	Chemin de Lézardières	Remplacement d'une piscine
25/02	M. PUGLIESE	Le Grand Chemin	Abri de terrasse
25/02	M. HABAZ	Route de la Platte	Pose de panneaux photovoltaïques
25/02	M. KUBIAK	Route de Bois Vert	Réfection toiture
25/02	M. CARRE	Route du Penon	Pose d'une clôture
25/02	M. CHATROUX	Route des Bruyères	Pose de 4 velux
25/02	M. FERRARI	Route du Triévoz	Remplacement d'une haie par une clôture
27/02	M. GUDYKA	Route de Lézardières	Transformation d'un carport en garage
27/02	Mme POULLE	Route de la Gouterie	Pose de panneaux photovoltaïques
28/02	M. MARTINEZ	Lotissement les Rivoires	Création d'une pièce de vie
28/02	Agence France Rénovation	Route de Bois Vert	Pose de panneaux photovoltaïques
17/03	Mme BOUDIL	Route de Voiron	Pergola
17/03	M. BRAS	Le Grand Chemin	Pose de panneaux photovoltaïques
19/03	M. ZAFFANELLA	Route des Picottes	Construction piscine
19/03	M. MUÑOZ	Route du Petit Bessey	Abri de jardin
21/03	Hello Watt Rénovation	Chemin de Lézardières	Pose de panneaux photovoltaïques
28/03	M. JOUFFRAY	Route de Voiron	Pose d'une clôture
31/03	M. COLLIN	Route de Lézardières	Mur de clôture
17/04	M. SACCOMANDO	Route du Plan	Construction piscine
22/04	Mme BRESSOT	Route de Voiron	Construction d'un mur
23/04	M. VERNAY	Chemin de Lézardières	Création d'un carport
23/04	M. JOURDANNEY	Route des Haies	Changement des menuiseries
24/04	M. DEVISME	Route de Lézardières	Construction piscine
28/04	M. MAILLEFAUD	Route du Penon	Pose de panneaux photovoltaïques
30/04	M. FERRAND	Chemin de l'église	Remplacement du portail
19/05	M. FAY	Route des Picottes	Modification des clôture et du portail
19/05	Mme TORRES	Route des Bruyères	Construction piscine
20/05	Mme BRAS	Le Grand Chemin	Ajout d'une baie vitrée
20/05	Mme BRAS	Le Grand Chemin	Création fenêtre
20/05	AGPG	Le Petit Chemin	Pose de panneaux photovoltaïques
20/05	ACBAT	Le Grand Chemin	Pose de panneaux photovoltaïques
20/05	M. CHATROUX	Route des Bruyères	Surélévation d'un mur de clôture
22/05	M. PELLISSIER	Chemin de Lézardières	Pose de panneaux photovoltaïques
27/05	M. JIMENEZ	Lotissement les Rivoires	Pose de panneaux photovoltaïques
03/06	M. PELLISSIER	Chemin de Lézardières	Pose de panneaux photovoltaïques
03/06	Mme ZAGALA	Chemin de l'église	Réfection toiture et pose d'un velux
03/06	Mme BRAS	Le Grand Chemin	Réfection toiture et ajout d'une jacobine
03/06	Mme BRAS	Le Grand Chemin	Ajout d'un volet roulant

Sécurité

Charnècles se dote d'une police municipale

Depuis le jeudi 19 juin 2025, une convention a été signée pour la création de la police pluricommunale entre les communes de Rives, Charnècles, Réaumont et Saint-Cassien en présence de monsieur le Sous-Préfet de l'Isère, monsieur le Procureur-adjoint et monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie.

Les agents de police municipaux, mutualisés par la commune de Rives, vont patrouiller sur la commune sous la responsabilité du Maire.

Pour toutes demandes d'intervention urgente merci de contacter le 17.



S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV)

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pluricommunalité Réaumont,
Charnècles, Saint-Cassien,
Rives.



Opération Tranquillité Vacances Formulaire d'inscription

N° OTV: [REDACTED]	Lieu de séjour:
Date de la demande: [REDACTED]	Adresse:
Nom: [REDACTED]	Prénom: [REDACTED]
Adresse:	Adresse pour vous joindre:
Téléphone: [REDACTED]	Mail: [REDACTED]
<input type="checkbox"/> Maison individuelle <input type="checkbox"/> Maison Mitoyenne <input type="checkbox"/> Appartement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> intérieur <input type="checkbox"/> extérieur
<input type="checkbox"/> Local commercial <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Escalier <input type="checkbox"/> Étage: [REDACTED]
Code d'accès: [REDACTED]	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui: [REDACTED]
Résidence sous alarme: <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Horaires de fonctionnement: De: [REDACTED] à: [REDACTED]
Personne à prévenir en cas d'urgence:	
Nom et Prénom: [REDACTED]	Personne en possession des clés et autorisée à pénétrer dans les lieux en votre absence:
Adresse: [REDACTED]	Nom et Prénom: [REDACTED]
Téléphone: [REDACTED]	Adresse: [REDACTED]
Statut (Parent, voisin...): [REDACTED]	Téléphone: [REDACTED]
Statut (Parent, voisin...): [REDACTED]	Statut (Parent, voisin...): [REDACTED]
Observations complémentaires:	Signature du demandeur:

Afin d'éviter toute indiscretion à cette déclaration et pour bénéficier de cette opération, il est impératif de transmettre ce formulaire à police.municipale@ville-de-rives.fr, ou de le déposer dans votre mairie, accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture d'électricité...).



Le formulaire est téléchargeable sur le site de la commune, rubrique « Vie municipale ».

Afin d'éviter toute indiscretion à cette déclaration et pour bénéficier de cette opération, il est impératif de transmettre le formulaire à police.municipale@ville-de-rives.fr, ou de le déposer dans votre mairie, accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture d'électricité...).



Les travaux

Parvis et Maison des Vergers

Vous l'avez constaté, les travaux du **parvis** sont quasiment terminés. Il reste à recevoir et installer les panneaux officialisant la qualification du chemin de l'église en zone de rencontre, pour une cohabitation apaisée entre tous les usagers de la route, qu'ils soient piétons (qui seront donc prioritaires), cyclistes ou automobilistes.

Des escaliers permettant de rejoindre le cheminement en contrebas de l'espace de stationnement, côté stade, seront aussi prochainement aménagés.

Cet aménagement qui donne une image modernisée de notre village sera inauguré à l'automne.



Du côté de la **Maison des Vergers**, les travaux avancent conformément au planning, la physionomie du bâtiment change au fil des semaines pour s'approcher du résultat final attendu, avec un bloc central immédiatement identifiable comme l'ancienne « maison Cleyet » et des annexes évoquant le langage formel des séchoirs à noix traditionnels. Les futurs locaux (2 commerces et 3 logements), ainsi que le nouveau jardin public, seront disponibles au premier semestre 2026.



Pour le financement de ces deux projets, de nombreux dossiers de demande de subventions et fonds de concours ont été déposés. Si certains sont toujours en cours d'instruction, nous pouvons déjà citer comme financeurs l'Europe via le programme Leader Entre Lacs et Montagnes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et le Pays Voironnais.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



L'école...

Activités

De nombreuses activités imaginées et proposées par l'équipe enseignante cette année, toujours grâce au soutien financier du Sou des écoles et avec les bus payés par la municipalité.

Des ateliers jeux, une participation à la Biennale de Voiron, des interventions du Pays Voironnais sur les insectes, le lombricompostage et les plantations. Mais aussi une fête pour le 100^{ème} jour d'école avec 100 défis, des collections de 100, une exposition ! Et encore un projet théâtre, des visites de la ressourcerie et du centre de compostage de La Buisse, la participation au défi class'énergie proposé par l'AGEDEN et la construction d'une maquette énergie. Sans oublier le marché des connaissances. Et bien d'autres choses.



Affrontez les élèves au défi Mathador

Les élèves ont terminé 4^{ème} sur 28 classes dans l'académie, et 36^{ème} sur 1039 classes de cycle 3 au niveau national. Ferez vous aussi bien ?

Tirage : 1, 4, 5, 12, 17. Cible : 65.

3 solutions Mathador, avec la contrainte d'utiliser tous les nombres, et les 4 opérations.

Solutions à la fin du bulletin.

L'école des Odyssées

« Un village, deux monuments aux morts et un fusillé inconnu ... »

Pour participer au concours de création de podcast "L'école des Odyssées" organisé par France Inter, la classe des CM1/CM2 devait rédiger un texte de 1 500 mots et enregistrer un audio court. Une lettre écrite par M. Chanaron, ancien maire, a été choisie, et a été lue par un élève qui s'avère être son arrière-arrière-petit-fils.

Vous retrouverez le texte écrit par les élèves et la lettre de M. Chanaron sur le site de la commune, rubrique « Bienvenue / Histoire et Patrimoine ».

... revient bientôt

La garderie

La garderie est un service permettant aux familles de bénéficier d'un prix très compétitif. Après une analyse des coûts du service, la commission « Vie scolaire, petite enfance, jeunesse » a proposé de maintenir le tarif horaire à **1,95 €**.

Le Conseil Municipal a validé la proposition par délibération du 10/07/2025. Les tarifs pour l'année scolaire 2025/2026 sont donc les suivants :

Horaires	Tarifs « Charnèclois »	Tarifs « Extérieurs »
7h30 à 8h35	2,11 €	2,44 €
13h20 à 13h35	0,49 €	0,56 €
16h30 à 17h30	1,95 €	2,25 €
17h30 à 18h30	1,95 €	2,25 €

Le restaurant scolaire

Pour suivre l'augmentation annoncée par le traiteur du coût du repas, le Conseil Municipal a validé la proposition de faire évoluer le prix de base du ticket « temps de midi » à **7,00 €**, se décomposant en 4,20 € pour le repas et 2,80 € pour les frais induits (personnel d'encadrement, frais administratifs, frais de ménage et de fonctionnement du local).

Depuis 2014, la tarification est établie selon le quotient familial des familles. Comme depuis un an, pour la tranche la plus basse, les familles ne paieront que le prix réel du repas.

La commune augmente encore sa participation pour les tranches de plus bas revenus, afin d'amortir la hausse du coût des denrées pour les familles les moins aisées.

Note : une aide peut être apportée par le CCAS aux familles en faisant la demande et dont le quotient familial est compris entre 0 et 400 €

Quotient familial	Coût « temps de midi » à la charge de la famille	Dont prix du repas	Dont frais induits
0-640	4,20 €	4,20 €	0,00 €
641-840	4,75 €	4,20 €	0,55 €
841-1040	5,30 €	4,20 €	1,10 €
1041-1200	5,85 €	4,20 €	1,65 €
1201-1500	6,30 €	4,20 €	2,10 €
1501 et plus	7,00 €	4,20 €	2,80 €
Extérieurs	7,25 €	4,20 €	3,05 €

Travaux

Après l'installation dans 4 classes de ventilateurs de plafonds lors de l'été 2024, action décidée afin de prendre en compte les changements climatiques, avec des périodes de chaleur s'étendant désormais parfois en dehors des plages de vacances scolaires, mais aussi pour réaliser des économies de chauffage l'hiver (rotation réversible), les 2 classes côté gymnase seront à leur tour équipées dans l'été.

Une étude thermique poussée du bâtiment, avec prise en compte de la qualité de l'air intérieur, et du confort d'été, va être lancée dans les mois qui viennent.

Les jeux de cour, très prisés pendant les temps périscolaires, vont être complétés d'ici la rentrée.



La rentrée !

La rentrée scolaire 2025-2026 est fixée au **lundi 1^{er} septembre**.

Le temps scolaire (*sous la responsabilité de l'éducation nationale et donc de la directrice de l'école*) court de 8h45 à 12h00, et de 13h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La garderie fonctionnera de 7h30 à 8h35, et de 16h30 à 18h30. Le « temps de midi » (pour les élèves mangeant à la cantine) va de 12h00 à 13h35. *Ces temps sont sous la responsabilité de la commune et donc du maire.*

Comme depuis 2 ans, l'école continuera avec 7 classes cette année. L'équipe enseignante reste inchangée.

Marché d'automne

Tous à vos agendas, le marché d'automne se tiendra le 12 octobre



Le site internet a été étoffé pour faire la promotion de cet événement. Vous y retrouverez les archives des précédents marchés d'automne depuis 1999 ! Il sera régulièrement mis à jour des informations des producteurs et des animations puis des photos du marché .

<https://sites.google.com/view/marchedautomne/accueil>

Le bureau de l'association du marché d'automne de Charnècles travaille activement à la préparation de l'édition 2025 du marché qui aura lieu le dimanche 12 octobre.

Béatrice Belmont (présidente), Sylvie Richard (vice-présidente), Jean-Philippe Jacquin (trésorier), Frédéric Pinto (secrétaire), ainsi que les bénévoles volontaires et tous les présidents des associations de Charnècles, forment le bureau, accompagnés des membres du CCAS et du conseil municipal.

La recherche d'exposants et d'animations est toujours en cours pour étoffer ce marché de producteurs locaux. Beaucoup de producteurs de la commune et des environs ont déjà répondu présents et seront ravis de présenter leurs produits : légumes, fruits, jus de fruit, confitures, pains, charcuterie, thés, tisane, escargots, ...

Des animations égayeront la journée avec le château gonflable, l'atelier maquillage, les jeux en bois, et la participation des Echos de Chartreuse.



Et toujours le traditionnel Pot au feu

Comme chaque année, un repas « pot au feu » vous sera proposé par le CCAS.

- Adultes : pot au feu - fromage blanc - tarte aux pommes - café offert : 20 €
- Enfants : blanc de poulet - purée - tarte aux pommes : 9 €

Réservations via un coupon que vous trouverez dans le bulletin municipal de septembre.

La vie associative

Forum des Associations 2025

La quatrième édition du forum intercommunal des associations organisé par les municipalités du Cœur Vert se tiendra cette année à **Saint-Blaise-du-Buis**.

Ce sont plus de 40 structures associatives dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, de la parentalité, de la solidarité, ... qui vous présenteront leurs activités.

Nos associations (AIPE, ASBBIR, Charnècles Loisirs, Centre Isère Tennis de Table, Eco du partage, Gymnastique Volontaire, Kishinkai Aïkido, Les Petits Potes, médiathèque les Mots Passants, MJC de Rives, UFOLEP) seront donc présentes le **samedi 6 septembre de 9h à midi**, dans la **halle du buis, 153 route de la plaine à Saint-Blaise-du-Buis**.

Forum intercommunal des associations du Cœur Vert

Saint Blaise du Buis, Réaumont, La Murette, Charnècles, Saint Cassien.

Venez découvrir la richesse associative du cœur vert !

4ème édition !

Samedi 6 septembre 2025

9h-12h
Halle du buis
153 Route de la Plaine
38140 Saint Blaise du Buis

La vie associative

Charnècles

L'association Charnècles-Loisirs, présidée par Monsieur Gilbert PERRAUD, allie loisirs, détente, culture, découvertes... La saison écoulée fut riche en activités, en moments de partages conviviaux... En voici un petit aperçu :

Durant cette saison, 3 groupes « marche » ont été organisés afin d'offrir à nos adhérents le choix de sorties en fonction des critères souhaités (dénivelé, durée, lieux...). La neige tombée cet hiver a permis de chauffer les raquettes et fait des heureux...

Charnècles-loisirs vous invite à partager des moments simples, authentiques...



Gilbert Perraud honore la doyenne du club, Mme Augusta Pommier, lors de notre traditionnel repas dansant.



Nos comédiens nous ont régalaés lors des trois représentations de « La bonne sœur a du flair » de Paule Merle, mise en scène par Brigitte... Avez-vous remarqué les jeux d'expressions dramatiques ? Quel professionnalisme ! Le comité des fêtes de Colombe, séduit, les a même invités à se produire en ce mois de mai dans leur village. Une nouvelle pièce sera en préparation la saison prochaine.

L'activité « pétanque » s'étoffe, s'étoffe...Les deux concours (septembre et juin) affichent « guichet fermé »...et témoignent du dynamisme de cette section.



En décembre, pour son concert de Noël, nos soixante choristes ont invité « Le Lampsichoeur ». En mai, ce sont les sonneurs des « Trompes de Chartreuse » qui les convient à une soirée de partage musical en l'église du village. Le répertoire de chants à 4 voix a subjugué le public, résultat du travail conséquent fourni par nos choristes lors des ateliers de techniques vocales et « week-end chants » conduits par notre cheffe de chœur.



La section « jeux d'échec » a été ravie d'accueillir de nouveaux joueurs : des débutants venus s'initier, des confirmés ... Tous sont assidus pour ces soirées mêlant cohésion, entraide, réflexion...pour ce sport cérébral.



La vie associative

es-Loisirs



Les soirées à thème (Beaujolais nouveau, bûches de Noël, soirée des Rois et des Reines, bugnes, concours de belotte, quizz, repas dansant...) sont toujours très appréciées.



Si vous passez le mardi après-midi dans la section travaux d'aiguilles...vous êtes charmé par son ambiance bonne humeur ...les conseils avisés de Mauricette... la diversité des objets confectionnés : tricot, couture, broderie...

Le marché des collectionneurs, avec sa nouveauté : une bourse Lego® est reconduit pour l'année prochaine. Il devient un événement incontournable.



Le spectacle « Je vais t'aimer » de novembre 2024 laisse un souvenir de bonheur...Dès déjà d'autres sorties culturelles sont programmées pour 2025-2026.

Cette saison 2 voyages : En septembre 2024, Le Puy du Fou/ Ile de Noirmoutier et un périple au Portugal en juin 2025. Une sortie journée est programmée pour octobre 2025 en Bresse Bourguignonne.



Nous vous invitons à consulter dès maintenant notre site internet : www.charnecles-loisirs.fr, le programme des activités hebdomadaires et le calendrier des événements annuels pour la saison 2025-2026 seront prochainement publiés.

L'Assemblée Générale de Charnècles –Loisirs se tiendra le mercredi 10 septembre 2025 à 17 heures dans le gymnase communal. Inscriptions à partir de 16 heures.



La vie associative



Une belle année sportive pour la GV

L'année 2024-2025 se termine avec, encore cette année, une nette progression de son nombre d'adhérents : 428 inscrits cette année à la gym ou à la randonnée. 24 cours de gym sont proposés par semaine (gym cardio, gym douce, gym douce sur chaise, stretching, Pilates, Qi gong, yoga, relaxation) dans les salles de Charnècles et Saint-Cassien, 2 cours d'aquagym à la piscine de Coublevie et 2 séances de marche nordique.

La saison 2025-2026 se prépare avec un nouveau cours de Pilates pour étoffer notre offre horaire afin de satisfaire un maximum de demandes.

Nous aurons toujours au programme la gym douce avec Solène, le stretching et le stretching postural avec Céline, le qi gong et la relaxation avec Otilia, la gym cardio avec Céline et Guy, le Pilates avec Guy, le yoga avec Anne-Sophie, ainsi que les séances d'aquagym à la piscine de Coublevie.

Pour étoffer notre panel d'activités, nous avons ajouté en septembre la gym douce sur chaise le mercredi matin à 10h à Charnècles. La particularité de ce cours est que nous pratiquons uniquement debout en appui sur le dossier de la chaise ou assis sur celle-ci. Il est donc idéal pour toutes les personnes qui ne souhaitent pas se retrouver au sol. Ce cours a rencontré un réel succès mais il restera encore quelques places pour la prochaine saison.

Deux nouveaux cours, pour pouvoir décompresser en fin de journée, ont aussi été ajouté la saison dernière : un cours de yoga le lundi à 19h30 et un cours de relaxation, le jeudi soir à 19h30 à Charnècles. Le cours de relaxation comporte une première partie avec quelques exercices corporels spécifiques et quelques automassages de détente corporelle. Ensuite une pratique en immobilité assis sur une chaise ou coussin ou allongé. Cette partie est guidée avec ou sans musique. Un bon moyen pour se détendre et oublier le stress de la journée.

La section des randonneurs, d'environ soixante-dix personnes, a pu dérouler son très beau programme de sorties tous les lundis et mercredis. Les randonneurs ont aussi effectué de beaux séjours de plusieurs jours (un trek dans le Tyrol, un séjour insolite avec la traversée de Paris par les GRs, un séjour hivernal à Monetier les Bains, et un séjour d'été dans le Dévoluy) et préparent la saison prochaine notamment avec un beau séjour dans les Cinq Terre en septembre et dans le Queyras en octobre !

Cette année, les inscriptions seront ouvertes de mi-juillet à mi-août pour les anciens adhérents.

Nous participerons au forum intercommunal à Saint-Blaise du Buis le 6 septembre de 9h à 12h. Ce sera l'occasion de rencontrer et d'inscrire les nouveaux adhérents.

Le site internet de la GV Charnècles/St Cassien et la page Facebook sont très régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à les consulter :

<https://sites.google.com/site/gvcharneclesstcassien/> et <https://www.facebook.com/GVCharneclesSaintCassien>



Les orgues de Valcenestre
22 juin 2025

La vie associative

CHAI les Toucalins

Jardin de santé - journée des 5 sens

Samedi 23 aout 2025 - 10h30 à 18h

100 route du plan, 38140 Charneclés



*Prendre le temps de se détendre...
Venir sentir, toucher, voir ou goûter,
quelques propositions locales... dans
le jardin champêtre de l'association
« Chai les Toucalins » !*

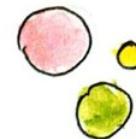
Contact : 07 54 35 57 36



10h30 : accueil

11h : atelier "Respire et relaxe" (Odorat)

Initiation à la respiration consciente et découverte d'huiles essentielles (gratuit).



11h30 : voyage sonore (Ouïe)

Bain sonore, relaxation au son de voix et instruments naturels (gratuit).

12h à 14h : repas partagé

Grand pique-nique champêtre, chacun apporte quelque chose, avec couverts et vaisselles.

12h : stand "Saveurs végétales" (Goût)

Dégustation de jus de légumes frais (prix libre).



14h à 16h : atelier artistique (Vue)

Empreintes végétales avec l'atelier des imaginaires (prix libre)

14 à 16h : séances de massage (Toucher)

30mn pour se détendre, découverte de différentes techniques (sur inscription le jour même, prix libre et conscient à partir de 15 euros).

*Et autres
surprises à
découvrir le jour
même...*

14h à 16h : cercle de partage (Ouïe)

Comment prendre soin de soi ? Partage d'expériences bien être (gratuit).

16h : stand "Saveurs végétales" (Goût)

Smoothies maison et tisanes bienfaisantes (prix libre).

17h : atelier "Respire et relaxe" (Odorat)

Initiation à la respiration consciente et découverte d'huiles essentielles (gratuit).

17h30 : voyage sonore (Ouïe)

Clôture tout en douceur avec un dernier bain sonore, participatif (gratuit).



La vie associative

Les Petits Potes

L'été à Saint-Cassien : une aventure géante avec les Petits Potes !

Cet été, le centre de loisirs Les Petits Potes vous embarque dans une aventure extraordinaire à Saint-Cassien ! Les enfants auront pour mission de percer le **mystère du Cœur Vert**, une pierre d'émeraude aux pouvoirs exceptionnels... Une expédition pleine d'énigmes, de découvertes et de rires, dans un univers aussi magique que ludique dont vous trouverez les programmes détaillés sur notre site internet www.lespetitspotes.org.

Pour les retardataires, il reste encore quelques places disponibles notamment en août, donc n'hésitez pas à faire vos demandes d'inscriptions via le portail famille.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là !

Dès la rentrée, rendez-vous à Charnècles pour de nouvelles découvertes !

Les mercredis reprennent sur la commune de Charnècles dès septembre. Et grande nouveauté cette année : **Les inscriptions ouvriront le 20 août à 18h sur le Portail Famille**, pour toute l'année scolaire, et non plus seulement pour la période septembre-octobre.

Au programme cette année : un voyage de découvertes !

Les mercredis de Septembre - Octobre : À la découverte **des métiers**

Les mercredis de Novembre - Décembre : À la découverte **de l'espace**

Les mercredis de Janvier - Février : À la découverte **des arts du cirque**

Les mercredis de Mars - Avril : À la découverte **de nos émotions**

Les mercredis de Mai - Juin : À la découverte **des fables de La Fontaine**

Côté bénévoles : une belle dynamique pour cette première partie d'année !

L'année a démarré fort pour l'association Les Petits Potes avec de beaux projets et une belle énergie bénévole. Nous poursuivons actuellement les **réunions avec les mairies partenaires** afin de renouveler notre convention et continuer à construire ensemble une offre de loisirs de qualité.

Une nouveauté : la création de la "**Gazette des Parents Bénévoles et des Adhérents**", un petit **journal mensuel** pour partager nos actualités, idées et coups de cœur !

Cet été : rendez-vous le **19 juillet à Réaumont** pour notre ciné plein air, avec la **projection du film " Le Voyage dans la Lune"** de Rasmus A. Sivertsen - un moment festif et convivial à vivre en famille autour d'une pizza et de glaces.

À venir : les préparatifs de notre grande **soirée Halloween** ont commencé ! Elle aura lieu le **24 octobre**, et s'annonce encore plus mystérieuse et diaboliquement amusante que jamais.

Nous lançons un appel à bénévoles : si vous avez envie de rejoindre l'équipe pour aider à l'organisation de cet événement (décor, animation, logistique, accueil...), n'hésitez pas à nous contacter. **Votre soutien et votre énergie nous seront précieux !**

Bel été à tous !

The image contains the logo for 'Les Petits Potes' (Petit Pot) in the top left corner, which includes a small illustration of a green plant. To the right, there is a promotional graphic for 'L'ÉTÉ DES PETITS POTES' (Summer of the Little Friends). The graphic features a large, stylized title 'LE CŒUR VERT' (The Green Heart) in bold, dark letters. Below the title is a circular illustration of a green heart set within a parchment scroll, surrounded by a dark forest and a crescent moon in the background. Underneath the title, the text 'UN ANCIEN TRÉSOR...' (An old treasure...) and 'UN GRAND JEU COOPÉRATIF' (A large cooperative game) is displayed. At the bottom of the graphic are six circular icons representing different themes: a sun, a fork and knife, a mountain, waves, a boat, and a house.

La vie associative



Centre Isère Tennis de Table

Le CITT (Centr'Isère Tennis de Table) vous invite à venir découvrir (ou redécouvrir) le tennis de table, un sport dynamique, technique et accessible à tous, quel que soit votre âge. Que vous soyez débutant, joueur loisir ou compétiteur, le club vous accueille sur les communes de Voreppe, Moirans et **Charnècles**.

Venez profiter d'entraînements encadrés ou de séances libres au gymnase municipal de Charnècles :

- **Lundi** : 16h30 - 19h00 : débutants
- **Mercredi** : 17h30 - 19h30 : loisirs
- **Jeudi** : 17h30 - 19h00 : jeunes en section performance
- **Vendredi** :
 - ◆ 16h30 - 18h30 : débutants
 - ◆ 18h30 - 23h00 : adultes loisirs

Inscriptions en ligne sur citt.fr/inscriptions
ou lors du forum des associations.



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers : un engagement au cœur de la commune

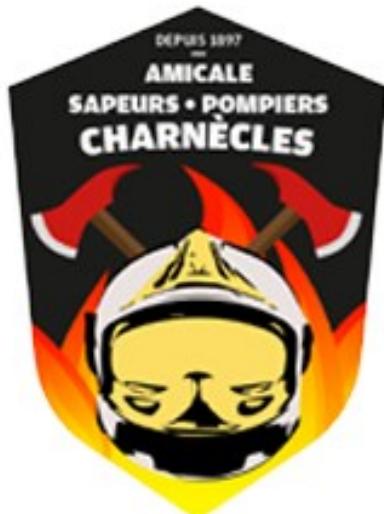
Depuis sa création, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Charnècles joue un rôle essentiel dans la vie locale. Forte de ses membres engagés, elle œuvre non seulement pour le soutien et la cohésion des pompiers, mais elle fait le lien entre les pompiers et les habitants de Charnècles.

Tout au long de l'année, l'Amicale organise diverses manifestations : rencontres conviviales, événements solidaires et actions de sensibilisation.

Parmi les rendez-vous incontournables, on retrouve la traditionnelle **Sainte-Barbe** le premier week-end de février, occasion de célébrer la vocation de nos sapeurs-pompiers, **nos Moules-Frites** qui auront lieu cette année le **dimanche 22 Novembre** et notre vente de calendriers en fin d'année.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Charnècles vous remercie pour vos dons et votre soutien.

L'esprit de solidarité et de dévouement qui anime l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Charnècles fait d'elle un acteur incontournable du dynamisme communal. À travers son action, elle rappelle que le courage et l'entraide sont des valeurs fondamentales qui méritent d'être honorées.



Devenir sapeur pompier volontaire t'intéresse? Tous les renseignements sur le lien suivant:

<https://www.sdis38.fr/30-sapeur-pompier-volontaire.htm>

La vie associative

Insert'Sport à Charnècles : une activité physique adaptée pour les jeunes de 5 à 18 ans

Depuis plusieurs années, Charnècles accueille dans son gymnase une activité sportive pas tout à fait comme les autres : Insert'Sport, un programme d'Activités Physiques Adaptées (APA) spécialement conçu pour les jeunes de 5 à 18 ans ayant des besoins spécifiques.

Ce projet vise à permettre à chaque enfant ou adolescent, quelle que soit sa situation, de pratiquer une activité physique régulière, encadrée par un professionnel diplômé en APA.

Chaque mardi de 17h30 à 18h30, le gymnase de Charnècles se transforme en un espace où les jeunes participants peuvent découvrir différents sports, progresser à leur rythme, et surtout, prendre du plaisir dans la pratique.

Les séances se présentent sous la forme d'une école multisports : des activités variées (basket, foot, badminton, tchoukball, spike ball...) sont proposées, avec des adaptations individuelles en fonction des capacités et besoins de chacun.

Ce programme est ouvert toute l'année scolaire, et les inscriptions pour la rentrée prochaine sont d'ores et déjà en préparation. Que votre enfant ait besoin d'un accompagnement spécifique ou simplement d'un cadre adapté pour s'épanouir physiquement, Insert'Sport peut représenter une belle opportunité.

Lieu : gymnase de Charnècles – 38140

Horaires : tous les mardis de 17h30 à 18h30

Âge : de 5 à 18 ans

Encadrement : enseignant diplômé en Activité Physique Adaptée

Pour plus d'informations ou pour préinscrire votre enfant pour la rentrée, n'hésitez pas à nous contacter !

UFOSPORTS 38

91 bis Boulevard Michel Perret

38210 TULLINS

ufosports38@gmail.com

04 76 91 31 37



ufolep
TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**
ISÈRE

Repas des Aînés

Comme chaque année, un repas est proposé aux ainés de 73 ans et plus. Il aura lieu cette année le 14 décembre. Un colis sera livré par les membres du CCAS et les élus pour ceux qui ne peuvent pas venir au repas.

CCAS

Aides

- Une aide ponctuelle aux personnes en recherche d'emploi peut être accordée aux demandeurs d'emploi habitant la commune, non indemnisés, âgés de 18 à 25 ans ainsi qu'à ceux âgés de plus de 50 ans. Le montant de l'aide forfaitaire s'élève à 50 €. La demande d'aide est renouvelable une fois au cours de la même année civile, si nécessaire.
- Une aide exceptionnelle, quelquefois urgente, et très ponctuelle, peut être attribuée au vu d'un examen de la situation de la personne. Le montant de cette aide, attribuée prioritairement pour des achats alimentaires (hors boissons alcoolisées), est de 100 €. Au-delà, s'adresser au centre Médico-social de Moirans.
- Une prime « Vacances 2025 » pourra être allouée pour les enfants de Charnècles nés entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2019. Le montant de la prime est fonction du quotient familial du foyer.
- Pour favoriser l'accès à la restauration scolaire de tous les élèves Charnèclois, le CCAS peut prendre en charge 50% des frais pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 400 €.
- Pour tous renseignements complémentaires tels que les conditions d'éligibilité à ces aides, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, rubrique VIE SOCIALE/CCAS, ou téléphoner en mairie.

Portage des repas

Les repas peuvent être réservés pour tous les jours de la semaine, ou pour certains jours seulement. Ce service peut être suspendu selon les besoins, ou mis en place ponctuellement. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la mairie.

Téléalarme

Un dossier est à retirer en mairie. Le règlement se fait entre le bénéficiaire et le prestataire.



Plan canicule

Comme chaque année en période estivale, le CCAS active le dispositif « Plan canicule ».

Les membres du CCAS prennent contact avec les personnes fragiles ou isolées recensées sur notre commune pour leur apporter soutien et aides logistiques quand cela est nécessaire.

Ils renouvellent leur invitation à toute personne connaissant des difficultés en cette période de canicule (ou de grand froid) à se signaler par téléphone à l'accueil de la mairie (04 76 91 07 29) ou par courriel (ccas@ville-charnecles.fr).



Prêter ou emprunter une voiture

Vous habitez dans une commune **de moins de 5 000 habitants** ?

Vous utilisez peu votre voiture ? Vous aimeriez avoir accès à une voiture sans en posséder une ?

Ce dispositif permet aux propriétaires de prêter leur voiture lorsqu'ils ne l'utilisent pas, et aux emprunteurs d'accéder à un véhicule sans avoir à en acheter un. L'autopartage entre particuliers est une solution simple, économique et écologique !

Pourquoi rejoindre le groupe d'autopartage de votre commune ?

- Faites des économies, réduire les frais liés à l'entretien, l'assurance et le carburant.
- Agissez pour l'environnement, diminuer l'empreinte carbone en limitant le nombre de véhicules en circulation.
- Favoriser l'entraide et la solidarité entre voisins.
- Simplifiez vos déplacements, en utilisant une voiture ponctuellement

Le SMMAG, Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, vous accompagne gratuitement dans cette démarche en mettant en place des outils pratiques :

- ⇒ Un cadre sécurisé pour organiser le partage.
- ⇒ Une mise en relation entre habitants intéressés.
- ⇒ Un outil pour s'organiser au quotidien avec un agenda partagé.
- ⇒ L'accès à un coût réduit à une sur-assurance pour couvrir les emprunts.

Si vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous dès maintenant : laura.mercier@smmag.fr

Plus d'information ici : <https://www.mobilites-m.fr/partager-une-voiture-avec-son-voisin>

Intéressés pour participer, ou même pour devenir ambassadeur ? Contactez la mairie (accueil@ville-charnecles.fr). Selon les réponses, une réunion publique pourra être proposée à la rentrée.

Devenez autopartageur !

Vous pouvez rejoindre un groupe déjà organisé dans votre commune et/ou poser toutes vos questions ici



+ d'infos et inscription ici !

Expérimentation d'une durée d'un an sur l'accompagnement de l'autopartage entre particuliers, proposé par le SMMAG.

Prêter à mes voisins ? C'est possible !



FAIRE AVANCER
NOS MOBILITÉS

PRÊTER OU EMPRUNTER UNE VOITURE À MES VOISINS ? C'EST POSSIBLE !

Découvrez toutes les étapes pour vous organiser entre voisins, avec un accompagnement gratuit du SMMAG.

EST-CE QUE JE PEUX PRÊTER MA VOITURE ?

QUI PRÊTE UNE VOITURE DANS MA COMMUNE ?

COMMENT SUIS-JE ASSURÉ ?

COMBIEN ÇA ME COÛTE ?

POURQUOI PARTAGER UNE VOITURE ?



Faites
des économies



Agissez pour
l'environnement



Favorisez
l'entraide



Simplifiez
vos déplacements



+ d'infos et
inscription ici !

SMMAG
Au cœur de vos déplacements



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Je me renseigne et je rencontre mes voisins intéressés lors d'une réunion d'information organisée dans ma commune.

Je participe à un atelier gratuit avec mes voisins intéressés pour découvrir les outils proposés par le SMMAG : solution d'assurance, agenda partagé, outil de réservation, partage des frais,

Je suis propriétaire d'une voiture et je la prête : j'indique les disponibilités de ma voiture, je valide les réservations, je récupère une participation pour les trajets avec ma voiture.

J'emprunte une voiture : je réserve la voiture d'un membre du groupe, je m'organise avec lui, je souscris à une assurance, j'effectue mon trajet et participe au frais.

M Réso



Le réseau de transport évolue

Dans le cadre de l'intégration du réseau de transports du Pays Voironnais dans " M Réso", les lignes vont changer de dénomination au 1^{er} septembre 2025.

L'ensemble de ces nouvelles dénominations, et toutes les informations sur la tarification qui évolue légèrement au 1er juillet 2025, sont à retrouver

sur le site <https://www.reso-m.fr>, rubrique « M Réso & vous / Actualités et Dossiers / Bienvenue aux voyageurs du Pays Voironnais ».



DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2025, VOS LIGNES CHANGENT DE NOM ET DE NUMÉRO !

Lignes actuelles	Lignes M réso au 01/09
1	31
2	32
3	33
4	34
W	29
A	30
E	38
F	39
D	52
N	77B

Lignes actuelles	Lignes M réso au 01/09
20	77A
G	81
L	83
Lac	81
TAD F	39
TAD D	53
TAD G	81
TAD 4	500
TAD C	501
TAD E	502
TAD W	503



BON À SAVOIR !



SACADO

Vos lignes scolaires évoluent également et deviennent les lignes Sacado ! Retrouvez leur nouvelle numérotation directement sur [reso-m.fr](https://www.reso-m.fr)

DES NOUVEAUTÉS DANS LES TARIFS !

Dès le 1^{er} juillet, une nouvelle tarification pour les abonnements  intra-Voironnais s'appliquera. En septembre, la tarification globale évolue ainsi que la tarification solidaire.

Retrouvez toutes les infos sur : [reso-m.fr](https://www.reso-m.fr)



CONTACT : Agence de Mobilité Voiron
4 av. des Frères Tardy 38500 VOIRON
04 76 05 03 47
transportvoironnais@smmag.fr



LIGNE SUR RÉSERVATION
Réservation possible jusqu'à la veille, avant 16h15
• tadvoyeronnais@smmag.fr
• 04 76 05 94 00

Stocker l'eau pour la réutiliser

Aide à l'achat de récupérateur d'eau

Réchauffement climatique et sécheresses régulières marquent la fin de la ressource en eau inépuisable. Afin de soutenir les habitants dans leurs efforts de sobriété en matière de consommation d'eau, le Pays Voironnais a mis en place une aide d'un montant de 50 euros pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Les conditions :

- Habiter l'une des 31 communes du Pays Voironnais
- 1 foyer = 1 aide
- Achat de 100 € minimum

Les pièces à fournir :

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Un dossier de demande d'aide financière disponible sur www.paysvoironnais.com, rubrique Eau à transmettre à l'adresse : recuperateur-eau@paysvoironnais.com

La bonne idée :

Pour éviter la prolifération des moustiques tigres qui se reproduisent dans les eaux stagnantes, les récupérateurs d'eau doivent être fermés ou protégés par une moustiquaire.



Le carnet

Souhaitons la bienvenue à

Susan STEPHAN	le 9 janvier à Voiron
Liam VINCENT	le 28 janvier à Charnècles
Elyssa KROUK	le 31 janvier à Voiron
Giovanna MAITRE	le 4 février à Voiron
Esteban ROUSSILLON	le 3 mars à Voiron
Valentin LABBAYE	le 27 mars à La Tronche
Alessio PUYO	le 20 avril à Voiron
Alessio HALEINE	le 18 juin à Voiron
Izia RUGET MARTIN	le 30 juin à Voiron

Ils nous ont quittés

Marie-Jeanne DI MARINO	le 17 janvier
Yvette MARTEL	le 14 mars
Paulette MASETTO	le 3 avril



Ils ont été baptisés

Emmy et Maël ALLEGRET	le 24 mai
Wyatt CEZARD	le 28 juin



Ils se sont Pacsés

Marjorie CELLIER et Samuel CHATELET	le 15 mai
Marilyne RUMMELHARD et David GONZALEZ MUÑOZ	le 19 mai

Ils se sont dit OUI

Elyne BERCH et Farès RAJAB	le 6 juin
----------------------------	-----------

L'agenda

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">27 juillet : Cérémonie des fusillés (monument—10h30)06 septembre : Forum intercommunal des associations (halle du Buis à Saint-Blaise—09h00 à 12h00)20 septembre : Matinée de nettoyage du village | <ul style="list-style-type: none">20 et 21 septembre : Journées du patrimoine12 octobre : Marché d'Automne11 novembre : Cérémonie commémorative de l'armistice (cimetière) |
|---|---|

Votre mairie

Contacts

- Service périscolaire** : scolaire@ville-charnecles.fr
- Garderie et restaurant scolaire** : 04.76.65.26.29
- Urbanisme** : urbanisme@ville-charnecles.fr
- CCAS** : ccas@ville-charnecles.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi, samedi* : 9h00- 11h30

Lundi, jeudi : 14h30 - 16h30

* : 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois, hors vacances scolaires

Accueil : 04.76.91.07.29 - accueil@ville-charnecles.fr

Les samedis ouverts au public

Voici les dates des prochaines permanences les samedis matins :

6 septembre

20 septembre

4 octobre

15 novembre

6 décembre

17 janvier

7 mars

21 mars

16 mai

6 juin

0621313923



Toiture - Zinguerie
Réparation - Isolation

Alarme - Vidéosurveillance



VISION
HOME SÉCURITÉ

0 7 . 5 6 . 8 2 . 3 9 . 4 0
contact@visionhomesecurite.fr




Station Service / Mécanique / Carrosserie / Pare-Brise
Achat Vente Véhicules / Neufs & Occasions
Véhicules Relais / Location / Courtoisie

515, Route de Voiron - 38140 CHARNECLES
E-mail : contact@garagedecharnecles.com
Tél : 04 76 91 00 04

Affrontez les élèves au défi Mathador : les solutions

Solution n° 1 :

$$5 + 17 = 22 \text{ (addition)}$$

$$12 \div 4 = 3 \text{ (division)}$$

$$3 \times 22 = 66 \text{ (multiplication)}$$

$$66 - 1 = 65 \text{ (soustraction)}$$

Solution n°2 :

$$5 + 17 = 22 \text{ (addition)}$$

$$12 \times 22 = 264 \text{ (multiplication)}$$

$$264 \div 4 = 66 \text{ (division)}$$

$$66 - 1 = 65 \text{ (soustraction)}$$

Solution n° 3 :

$$12 \div 4 = 3 \text{ (division)}$$

$$1 + 3 = 4 \text{ (addition)}$$

$$17 - 4 = 13 \text{ (soustraction)}$$

$$5 \times 13 = 65 \text{ (multiplication)}$$



Application Tattoo Isère : simple, rapide. Accédez à votre carte et tous les bons plans ! Dans votre espace personnel en ligne sur votre tableau de bord en cliquant sur « voir le détail de ma carte » vous trouverez le code de connexion pour accéder à l'application mobile. Retrouvez aussi la liste de tous les partenaires !

Rendez-vous sur isere.fr



DES QUESTIONS ?

Appelez le 04 80 80 66 25, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h (hors jour férié).

Vous pouvez également poser vos questions par mail, depuis votre espace, rubrique ouvrir une demande d'assistance.



OBLIGATOIRE POUR CHAQUE SORTIE :



SEMAINE 3

ESPACE JEUNES FERMÉ DU LUNDI 21 AU MERCREDI 23

JEUDI 24 : HYDROSPEED

A l'aide d'un flotteur et de palmes, descends les courants avec notre guide.

11H - 18H
7€ à 22€

VENDREDI 25 : ESCALADE SUR ROCHE

Accompagné de notre guide en montagne, viens escalader les parois rocheuses du Vercors.

9H - 16H
5€ à 17€

SEMAINE 4

LUNDI 28 : GOLF

Après-midi initiation au golf avec un expert pour nous conseiller !

11H - 18H
5€ à 17€

MARDI 29 : ACCROBRANCHE

Dans la Chartreuse, à Indian forest, des parcours auto assurés pour tous les niveaux avec des obstacles toujours plus originaux !

11H - 18H
7€ à 22€

MERCREDI 30 : PÉDALO

Ballade en pédalo sur le lac de Paladru suivi d'une après-midi baignade.

11H - 18H
3€ à 11€

JEUDI 31 : RANDONNÉE "LE CIRQUE DE SAINT-MÈME"

Cascade impressionnante de 72 mètres de hauteur, une des plus belles du Vercors. Une randonnée facile, dans le Vercors, les pieds dans l'eau !

10H - 18H
3€

VENDREDI 1 AOUT : INITIATION FAUCONNERIE, ZOO D'UPIE

Visite du zoo d'Upie avec une initiation fauconnerie privatisée ainsi qu'un spectacle de rapaces et une animation avec les perroquets !

9H30 - 19H
7€ à 22€

OUVERTURE DU 25 AU 29 AOÛT !

LUNDI 25 : FOYER ET BATAILLE D'EAU

Retrouvons-nous pour la fin des vacances autour d'une grande bataille d'eau dans le parc de l'Orgère !

14H - 18H

DU MARDI 26 AU VENDREDI 29 : REPEIGNONS NOTRE FOYER !

Viens redonner un coup de neuf au foyer : enduit, ponçage, peinture... et bien sûr des jeux durant les temps de séchage !

14H - 18H



Le Département de l'Isère, en partenariat avec la Caf de l'Isère, propose à tous les collégiens la carte Tattoo Isère : elle donne accès à des réductions pour l'adhésion à l'année à des activités sportives, culturelles ou artistiques, à des achats en librairie, des sorties culturelles* et à des bons plans.

SIMPLE, RAPIDE et GRATUITE

UNE CAGNOTTE DE 60 €

financée par le Département de l'Isère, pour les activités sportives, culturelles et artistiques

DONT 10 € PAR AN
pour les achats en librairie, et les sorties culturelles* déductibles des 60 € de la cagnotte



+ UN BONUS CULTURE DE 60 €

financé par la Caf pour les familles dont le QF est inférieur à 1 200 € soit 120 € d'avantages au total !

DES BONS PLANS

toute l'année : offres spéciales, réductions, gratuité (ex : billetterie FC, BDL et stations de skis...)

* spectacle vivant, cinémas (labelisés art et essai)

COMMENT RECEVOIR LA CARTE TATOO ISÈRE ?

voir au verso

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Emma : 06 41 56 10 77 - emma.decamp@mjc-rives.fr

96 rue sadi carnot, 38140 RIVES

OUVERTURE DU FOYER

Période de vacances scolaires :

Voir planning, selon les sorties.

Prendre de la crème solaire, une casquette, une gourde pleine et un pique-nique.

Responsable
Enfance-Jeunesse
Jean-Baptiste RAYMOND :
06-81-10-08-10
jb.raymond@mjc-rives.fr

Espace Jeunes Mjc Rives

[espace_jeunes_mjc_rives](https://www.instagram.com/espace_jeunes_mjc_rives/)

MJC Rives
Jeunesse

